

COMPTE RENDU

Comité de pilotage du Contrat de Ville d'Apt

28 mars 2023

Présents :

Mme Justine RENAULT (Sous-Préfète Chargée de Mission pour la Politique de la Ville), M. Gilles RIPERT (Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire d'Apt), Mme Emilie SIAS (Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville d'Apt).

Mme Ouarda CHOUATI, M. Mathias DUCOURNEAU (Conseillers Citoyens – Collège habitant)

Mme BOUCHET Christiane (Déléguée du Préfet), Mme Judith FRESCOT (DDETS 84), M. Emmanuel Bohn (DGS CCPAL), M. Gérard FACQ (DGS Apt), Mme Ingrid HARSCOËT (directrice du CCAS et du Développement Social), M. Eric TRICON (Responsable PDSF, CAF Vaucluse), M. José BERTOMEU (Délégué du procureur de la République TJ Avignon), M. Christian NOUGIER (Responsable de site, Grand Delta Habitat), M. Jean-Christophe CONUS (Chargé de développement social local, Département de Vaucluse), Mme Florence LEPICKI (Responsable d'agence, CDC Habitat), Mme Viviane AYMARD (Chargée de clientèle, CDC Habitat), Mme Domoina RAKOTOJOELINA (Médiatrice sociale, adulte relais MJC), Mme Audrey ENJALBERT (Cheffe de projet Politique de la ville d'Apt).

Excusés :

Mme Dominique SANTONI (Présidente du Département de Vaucluse), M. MERLE (Vice-président du Département de Vaucluse), M. Frédéric DUMAS (IEN- Education Nationale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Citoyenne – Collège habitant).

Préambule :

Mot d'introduction de Mme ARNAUD-DELOY, qui rappelle l'évaluation réalisée en 2022 du Contrat de Ville ainsi que les engagements de la commune et des partenaires, pour entamer en 2023 un travail de concertation, une consultation auprès des habitants, afin de préparer le prochain contrat de ville.

Concernant la validation des plans d'action des bailleurs sociaux, Vallis Habitat et Grand Delta Habitat dans le cadre du dispositif d'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties, Mme le Maire souligne la qualité du travail partenarial et le projet innovant prévu pour l'année en cours.

Tour de table.

Rappel de l'ordre du jour :

- Validation des attributions de subventions pour la programmation 2023 du Contrat de Ville d'Apt,
- Bilans des programmes d'action 2022 du dispositif d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les bailleurs sociaux – TFPB, et plans d'action partiels 2023,
- Validation d'un protocole de travail relatif aux modalités de concertation citoyenne préalable à la prochaine contractualisation,
- Point de situation sur les problématiques « habitat » du quartier Saint Michel,
- Prise de parole du Conseil Citoyen,
- Questions diverses puis temps d'échanges.

Programmation 2023 du contrat de ville d'Apt :

Présentation réalisée par Mme Arnaud-Deloy et Mme Sias.

Rappel du calendrier de mise en œuvre de la Programmation 2023 du Contrat de Ville d'Apt.

Plusieurs temps de concertation avec les Conseillers Citoyens qui ont participé activement à l'instruction des dossiers, aux auditions, qui ont formulé des avis techniques et participé aux instances de pilotage. Une consultation a également été menée avec les responsables de secteur de la Mairie d'Apt.

En quelques chiffres :

- 38 dossiers déposés en 2023,
- 27 projets auditionnés lors de deux journées en février,
- 10 nouveaux projets
- 3 projets portés par les services communaux et 4 projets départementaux
- une enveloppe prévisionnelle globale de + de 1 750 000€.

Renouvellement de la programmation par pilier :

L'enjeu du renouvellement de la programmation est central dans un contrat de ville car il s'agit d'un dispositif d'exception qui se doit d'accompagner des actions innovantes. Les actions qui s'inscrivent dans le droit commun, c'est-à-dire dans le fonctionnement normal de la collectivité, dans ce qui relève des missions habituelles n'ont pas à être financées par le contrat de ville.

Cette année, nous sommes proches des données de l'année dernière, avec 38 dossiers et 26% de renouvellement, ce qui souligne la bonne santé et le dynamisme du dispositif.

	1 ^{er} pilier : Améliorer le cadre de vie et garantir la tranquillité publique	2 ^e pilier : Favoriser l'emploi et le développement économique	3 ^e pilier : Renforcer le développement social du territoire et l'autonomie des habitants	Ingénierie	Total
Dossiers déposés	5	4	28	1	38
Nb de nouveaux	3	1	6	0	10
% de nouveaux dossiers	60 %	25 %	21 %	0 %	26 %

THEME 1 : HABITAT ET ESPACES PUBLICS

Les actions suivantes sont retenues.

1.1	Ma cité débrouillarde - Les Petits débrouillards	Animations scientifiques pour interroger l'espace public et formation des jeunes
1.2	Les pieds dans les quartiers- MJC	Action de proximité, partenariale, lien social et vivre ensemble
1.3	Bien Vivre à St Michel – Ensemble à St Michel	Favoriser l'implication des habitants pour animer le quartier

L'action « Apéro des voisins » de Envies et Enjeux n'est pas retenue, l'association est réorientée vers les opérations en pieds d'immeubles organisées par le MJC.

THEME 2 : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE

L'action suivante est retenue.

2.2	Un autre regard sur la ville/ Street art- MJC	Avis favorable
-----	---	----------------

Une thématique importante mais néanmoins sur laquelle peu d'opérateurs se

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230523-003001-DE
Date de dépôt en préfecture : 30/05/2023

THEME 3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Une thématique pour laquelle les débats ont été longs et les arbitrages difficiles, parce que le sujet est important mais certaines actions ou du moins leurs comptes-rendus, n'ont pas satisfait le comité technique.

Les actions suivantes sont retenues.

3.1	Dessine ton avenir pro – ANPEP	Action innovante que le comité technique espère voir se poursuivre
3.2	Lieux innovation Multimédia et Numérique- ANPEP	Avis favorable
3.3	Stage multi entreprises de 3 ^{ème} – FACE Vaucluse	Avis favorable
3.4	Dév éco et emploi – Initiative terres de Vaucluse	Compte-rendu à renforcer.

Dessine ton avenir pro est une expérimentation intéressante que nous souhaitons voir se poursuivre.

Le LIMN est toujours soutenu par la Ville d'Apt via une subvention du CCAS en droit commun.

L'action que Face Vaucluse porte est départementale, nous avons sollicité une action particulière sur Apt, espérant que cela permettra d'enclencher sur le territoire un déploiement du dispositif PAQTE, qui est un programme d'accompagnement aux entreprises qui veulent œuvrer à une meilleure inclusion économique.

Pour ITV, les co-financeurs souhaitent voir l'action se poursuivre sur les territoires mais sont en attente de comptes-rendus qualitatifs plus détaillés.

THEME 4 : JEUNESSE, PARENTALITÉ ET ÉDUCATION

Les actions suivantes sont retenues :

4.1	Vivre ensemble, mode d'emploi- Le Gout de Lire	Avis favorable, pour une dernière année
4.2	Laicitons – APAS	Avis favorable
4.3	CLAS- APAS	Avis favorable
4.4	Education et parentalité- APAS	Avis favorable
4.5	Périnatalité et parentalité – MJC	Avis favorable
4.6	Pause buissonnière – MJC	Avis favorable
4.7	PRE – CCAS	Avis favorable
4.8	CLAS- SAJ	Avis favorable

Tous les projets sont retenus, à noter un nouveau projet de la MJC pour un renforcement de la structuration des temps d'accueil inconditionnels lors de la pause méridienne et en après-midi.

THEME 5 : CULTURE ET SPORT

Les actions suivantes sont retenues.

5.1	Les Bâtisseurs de Rêves – Cie des Léopard Bleus	Un dernier opus pour ce projet innovant
5.2	Radio frites – Vélo théâtre	Un acteur structurant qui se positionne sur une action en QPV
5.3	Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux – Cie Débrid'arts	Avis favorable.
5.4	Basket dans ma street – Pays d'Apt Basketball	Avis favorable.
5.5	Hand pour elles – Pays d'Apt Handball	Avis favorable.
5.6	Carol Tennis pour Tous – Tennis Club Apt	Avis favorable, pour une dernière année.
5.7	Orchestre à l'école – Conservatoire de musique	Avis favorable pour une dernière année
5.8	Koutoufla- Conservatoire de musique	Avis favorable.
5.9	Vacances sportives- Usep Pays d'Apt	Avis favorable.
5.10	Ecole Municipale des Sports- Service des Sports, Ville d'Apt	Avis favorable.
5.11	Ciné de quartier – Festival des cinémas d'Afrique	Avis favorable.

Sur cette thématique, tous les projets sont retenus, cela correspond à beaucoup de réalisations mais

Accusé de réception en préfecture
084218100034 20230323-003001 DE
Date de réception préfecture : 30/03/2023

aussi à une vraie richesse d'actions et de diversité entre culture et sport pour les habitants. Actions qui bénéficient aux enfants et aux adultes également.

La dynamique du Conservatoire "d'aller vers" se poursuit, l'année prochaine un nouveau projet d'Orchestre devrait voir le jour et ainsi toutes les écoles primaires d'Apt bénéficieront d'un accès privilégié à la musique d'ensemble, en cohérence avec les possibilités qui sont offertes aux collégiens grâce aux classes artistiques.

THEME 6 : SANTE

Les actions sont retenues.

6.1	Coordination ASV- APAS	Avis favorable
6.2	Prévention éducation Santé- APAS	Avis favorable
6.3	Education à l'Environnement Ecocitoyenneté- APAS	Avis favorable
6.4	Prévention senior et danse orientale – Sport Santé en Luberon	Avis favorable

Nous accueillons cette année, une nouvelle action sur la thématique santé, proposée par une association labellisée Maison Sport Santé, avec un déploiement à la fois sur St Michel et sur St Joseph- la Marguerite. Ce projet comporte deux volets : une action à destination des seniors et une autre des jeunes filles et des femmes.

THEME 7 : ACCES AUX DROITS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les actions suivantes sont retenues :

7.1	Permanences accès au droit- CDAD	Avis favorable
7.2	Plateforme linguistique- APAS	Avis favorable
7.3	Permanences juridiques- CIDFF	Avis favorable
7.4	Ensemble, parlons-en- APAS	Avis favorable
7.5	Point accès aux droits des étrangers- ANPEP	Avis favorable

Une nouvelle action, proposition de l'APAS d'organiser une Assemblée plénière coconstruite avec des habitants du QPV dont des conseillers citoyens.

THEME 8 : INGENIERIE

Le financement de l'équipe opérationnelle du CDV (8.1) est retenu.

8.1	Equipe opérationnelle – Ville d'Apt
-----	-------------------------------------

Volumes financiers par partenaires

	Montants prévisionnels	Montants validés	% par r/ au total	% d'évolution par r/ à 2022
Etat (ANCT)	139 000	121 000	38%	-4%
CAF	122 300	102 600	32%	-15%
Ville APT	56 135	43 000	14%	0%
CD 84	42 600	23 200	7%	1%
BAILLEURS	13 000	13 000	4%	0%
CCPAL	23 000	8 000	3%	14%
MSA	12200	5 250	2%	-5%
Enveloppe des partenaires cosignataires	408 235	316 050 €	100%	-7%
AUTRES FINANCEMENTS (montants prévisionnels)	1 755 261€			

Une légère baisse de l'enveloppe de crédits cumulés, -7% par rapport à l'année précédente, principalement dû à la baisse ponctuelle de financement de l'Etat sur le PRE ainsi qu'à la baisse de financement de la CAF sur les CLAS. Et par ailleurs une légère hausse de subvention de la Communauté de communes qui s'implique cette année sur un projet "petite enfance".

Dispositif d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230523-003001-DE
Date de réception préfecture : 30/05/2023

Après un rappel des axes d'intervention imposés dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB pour les bailleurs sociaux en zones prioritaires, Mme ENJALBERT présente les bilans des programmes d'action 2022 réalisés par Grand Delta Habitat et Vallis Habitat.

Montant des taxes déduites en 2022

Bailleurs	Nombre de logements	Abattement maximal annuel 2022	Report d'abattement de 2021	Total	Total des dépenses valorisées
Grand Delta Habitat	309	57 661 €	1 587 €	59 248 €	59 248 €
Vallis Habitat	178	28 305 €	4 943 €	33 248 €	33 581 €
Montant des taxes abattues pour 2022					92 829 €

Bilan du programme d'action 2022 et plan d'action 2023 de Grand Delta Habitat :

Le 3 octobre 2022, un diagnostic en marchant a été réalisé en présence de 11 personnes, agents et habitants. Les actions à mener ont été décidées à partir de ce constat.

Axes	Actions	Montants inscrits au BP	Montants réalisés	%
1	Renforcement de la présence du personnel de proximité			
	<i>Gardiennage, surveillance, médiation sociale</i>	23460	26694	
	<i>Coordonnateur de la gestion de proximité</i>	4692	4692	
	<i>Référent sécurité</i>	1100	1100	55%
2	Soutien des personnels de proximité			
	<i>Formation et intervention du back office</i>	720	720	1%
3	Sur entretien			
	<i>Surcout entretien parties communes</i>	9000	2837	5%
6	Concertation des locataires			
	<i>Mise en place de correspondants d'immeuble</i>	3371	3371	6%
7	Animations – vivre ensemble			
	<i>Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble</i>	6500	5500	
	<i>Accompagnement social spécifique et mise à disposition</i>	7213	7113	21%
8	Petits travaux d'amélioration de la qualité de service			
	<i>Petits travaux d'amélioration du cadre de vie</i>	5100	4138	
	<i>Surcouts de remise en état des logements</i>	1278	3083	12%
Total		62434	59248	100%

Bilan 2022 :

- Patrimoine bien entretenu
- Personnel de proximité réactif
- Engagement en matière de soutien aux associations dans le cadre de l'appel à projet (9%)

Perspectives 2023 :

- Poursuivre l'engagement en matière de développement social urbain et aller vers encore plus de concertation
- Un seul programme d'action, suite à la fusion
- Un travail courant avril pour définir la feuille de route 2023 (hors axe 7)

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230523-003001-DE
Date de réception préfecture : 30/05/2023

Bilan du programme d'action 2022 de Vallis Habitat et plan d'action 2023 :

Le 4 octobre 2022, un diagnostic en marchant a été réalisé sur les propriétés de Vallis, en présence de 11 personnes (agents et conseillers citoyens). Ce diagnostic est venu alimenter des préconisations pour le plan d'action 2022/2023. Le montant du report de crédits non consommés en 2021 est de 4943€.

Axes	Actions	Montants inscrits au BP	Montants réalisés	%
1	Renforcement de la présence du personnel de proximité			
	<i>Agent de développement social et urbain</i>	1723	862	
	<i>Coordonnateur de la gestion de proximité</i>	3221	1610	7%
3	Sur entretien			
	<i>Aménagement locaux</i>	2250	1017	
	<i>Nettoyage murs</i>	750	441	
	<i>Remplacement des équipements vandalisés</i>	900	2162	11%
4	Gestion des déchets et encombrants			
	<i>Gestion des encombrants</i>	1125	3714	11%
7	Animations – vivre ensemble			
	<i>Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble</i>	6500	6555	20%
8	Petits travaux d'amélioration de la qualité de service			
	<i>Petits travaux d'amélioration du cadre de vie</i>	6750	8112	
	<i>Travaux de sécurisation</i>	9581	9107	51%
	Total	32800	33580	100%

Bilan 2022

- La totalité de l'abattement a été réalisée
- Engagement important en matière de développement social urbain (20 %)

Perspectives 2023 :

- Un nouveau diagnostic en marchant sera réalisé en 2023
- Réflexion de fond concernant l'Immeuble Liberté
- La ville attend un engagement à hauteur de 13 000€ sur l'axe 7, pour soutenir 5 associations

Concertation citoyenne préalable à la prochaine contractualisation.

Prise de parole de Mme RENAULT au sujet de l'année 2023 qui permettra la construction d'une nouvelle génération de contrats pour 2024-2030 autour de 4 axes généraux :

1. Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers un soutien à l'entrepreneuriat et le développement du salariat et à travers un accès facilité à la fonction publique.
2. La transition écologique et énergétique par le biais du programme de renouvellement urbain et la mobilisation du fonds vert. Ainsi que la transition démographique et la prise en compte du vieillissement de la population.
3. L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation, l'accès à la culture et au sport, notamment pour les femmes. Le renforcement des valeurs de la République et de la Laïcité.
4. La tranquillité et la sécurité publique.

Concernant la méthode d'élaboration de ces futurs contrats, une commission nationale a été créée pour favoriser la participation de la population des quartiers prioritaires, sur l'exemple du Conseil National de la refondation. Le travail devra être abouti à l'été, pour une signature avant la fin de l'année 2023. Ces nouveaux contrats se nourriront des besoins identifiés sur chaque territoire, lors des évaluations finales.

Mme ARNAUD DELOY pointe que sur le premier axe, concernant l'emploi, le territoire d'Apt bénéficie d'une expérimentation Territoire 0 chômeur. Il s'agira de questionner les articulations possibles avec la politique de la ville, avec afin de renforcer le dispositif via le Contrat de Ville.

Point sur la situation de St Michel sur les problématiques « habitat ».

M. FACQ rappelle qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à volet copropriétés dégradées (OPAH) est déployée sur le territoire de la commune et englobe 10 copropriétés de St Michel.

Il rappelle ensuite que le 24 novembre 2022, le juge administratif a été saisi pour un immeuble présentant des problèmes de structures et qu'une vingtaine de familles ont été évacuées et relogées. Des procédures de mise en sécurité ont été réalisées sur 7 copropriétés suite aux prescriptions de l'expert. Des études de sols et de structures ont été réclamées.

Jeudi 23 mars, la ville d'Apt a reçu un accord concernant le lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) flash qui devra intervenir prochainement. Le but de cette AMO est de proposer différents scénarios pour aider à la décision de la Ville et de l'Etat. Une fois le scénario choisi, l'AMO aura également pour mission d'établir une feuille de route et de rédiger un cahier des charges.

Pour cela, il importe que soient réalisés, avant le mois de juin :

- Les études de sols et de structures pour chaque bâtiment. Sachant qu'une demande de subvention pour ces études a été déposée par le syndicat de copropriété, Square Habitat, auprès de l'ANAH,
- Des diagnostics multicritères, mission confiée à Soliha, opérateur de l'OPAH d'Apt.

Concernant les délais, l'AMO devrait démarrer dès que possible et produire un premier diagnostic en juin. Les études complémentaires prendront 5 mois :

- Recherche des différents scénarios (2 mois)
- Mise en perspective et feuille de route (2 mois)
- Mise en œuvre (1 mois).

Prise de parole du Conseil Citoyen

M. DUCOURNEAU exprime le souhait du Conseil Citoyen de relever des éléments positifs tels que :

- L'implication de la MJC et notamment son action hors les murs via les OPI,
- La qualité du travail partenarial mené avec les institutions impliquées dans le Contrat de Ville, lors des auditions et la considération du rôle des conseillers citoyens,
- La qualité du lien construit avec l'association Ensemble à St Michel, la coopération entre les 2 associations

Mme CHOUATI souhaite formuler, au nom du Conseil Citoyen, des remerciements :

- La prise de responsabilité de Mme le Maire, lors des procédures de péril qui a contribué à mettre la population en sécurité,
- Le développement d'une offre associative qui va enrichir la vie du quartier de St Michel et favoriser le vivre ensemble,
- Le changement de regard sur le quartier de St Michel et de ses problématiques, qui appartient à part entière à la ville et à sa politique.

Mme PETOT étant excusée, c'est Mme RAKOTOJOELINA qui prend la parole pour attirer l'attention sur des points de vigilance :

- Les problématiques liées au bâti sur St Michel existaient déjà il y a 40 ans, aujourd'hui, suite aux périls, sur une copropriété comme les Rosiers, qui a récemment réalisé des étaitements et des injections de résine, les habitants constatent que de nouvelles fissures apparaissent. La dégradation se poursuit.
- Si on ne propose pas de solutions, les habitants vont se décourager, au moment où le quartier doit se réinventer. L'angoisse grandit parmi la population, si le travail est en cours, cela ne va pas assez vite.
- En tant que co-signataire du Contrat de Ville, CDC Habitat s'est engagé à renforcer ses moyens sur le quartier prioritaire de la ville. Ainsi la sollicitation de la ville d'Apt auprès de CDC Habitat pour la mise à disposition d'une salle pour les projets de la politique de la ville est légitime, primordiale et doit aboutir.

A cette dernière remarque, Mme LEPICKI répond que CDC Habitat a mis à disposition de la Ville, pour 1 an, une salle à St Michel. La réponse à la demande complémentaire récemment formulée, dépend du passage d'un bureau de contrôle adéquat pour vérifier la conformité de la salle pour l'accueil du public.

Temps d'échanges

Un point est abordé concernant le renouvellement des membres d'un Conseil Citoyen, Mme RENAULT suggère que le mode de recrutement soit choisi librement par les membres du conseil.

M. CONUS souhaite faire remarquer que la programmation d'Apt est cette année encore renouvelée, avec un tiers de nouveaux projets. Il pointe également la qualité du travail de la cheffe de projet.

Mme RENAULT ajoute que ce Contrat de ville est l'un des plus dynamiques du territoire et l'un des seuls où la participation du Conseil Citoyen est importante.

Mme ARNAUD DELOY conclut ce comité de pilotage en suggérant que c'est peut-être là un ingrédient de la réussite du dispositif.